

Régie des accises de Prusse

Florian Schui

En Prusse entre 1766 et 1787, La Régie – comme était communément appelée l'Administration générale des accises et de péages – était une administration en charge de la taxe d'accise, dirigée par des fonctionnaires français. Bien qu'éphémère, la Régie fut associée à d'importants développements pendant cette période de l'histoire prussienne, notamment en rapport avec les transferts de connaissances européennes, la construction de l'État en Prusse et l'émergence dans ce même pays d'un public critique éclairé. La discussion suivante se concentre sur ces questions. Elle est structurée chronologiquement. La création de la Régie: À l'issue de la guerre de Sept Ans (1756-1763), les puissances participantes se retrouvèrent avec des ressources financières exsangues et un besoin urgent de générer des revenus supplémentaires. En France, cela inaugura la période d'instabilité financière qui mena à la Révolution. Quant aux Britanniques, ils tentèrent d'augmenter leurs recettes fiscales dans les colonies d'Amérique du Nord, ce qui contribua au déclenchement de la Révolution américaine. En Prusse, Frédéric le Grand chercha à obtenir des recettes supplémentaires en augmentant les droits d'accises et en collectant l'impôt de manière plus efficace. Ses plans se heurtèrent à la résistance de l'administration : elle refusa d'exécuter les ordres du roi, jugeant ses exigences trop lourdes pour la population – qui avait déjà souffert de la guerre. Afin de briser la résistance de l'administration établie, il recruta des fonctionnaires fiscaux français, qui allaient créer une toute nouvelle administration des accises : l'Administration générale des accises et des péages. Les fonctionnaires français arrivèrent en 1766, sous la direction de Marc Antoine de la Haye de Launay. De Launay avait été Sous-Fermier en Languedoc et avait auparavant tenté de faire fortune dans d'autres États allemands comme entrepreneur en temps de guerre. On ne sait pas grand-chose des réseaux par lesquels lui et ses collègues furent recrutés, mais Mirabeau affirme qu'Helvétius, lui-même ancien fermier fiscal et visiteur à la cour de Frédéric, joua un rôle central. Le nombre exact de ces fonctionnaires est également confus, mais une estimation à 350 semble raisonnable. Ces fonctionnaires français occupaient exclusivement les niveaux hiérarchiques les plus élevés de l'administration. Principales caractéristiques de la Régie: La Régie était chargée des accises, des douanes et de certains monopoles. Les accises étaient les plus importantes de ces taxes. Elles n'étaient perçues que dans les villes ; dans les campagnes, le principal impôt était l'impôt foncier. Dans la plupart des cas, l'accise était prélevée sur

les marchandises vendues dans les villes ou qui y transitaient. Elle s'apparentait à un impôt sur les ventes ou à une taxe douanière, perçue non pas à une frontière internationale mais à la frontière entre ville et campagne. Magasins et portes des villes étaient donc les principaux points de collecte de l'impôt. De nombreuses villes étaient entourées de murs d'accises et de dispositifs similaires destinés à entraver la contrebande. bière locale traditionnelle était préférable, au petit-déjeuner, à des boissons exotiques importées, telles que café ou thé, soupçonnées également d'être consommées dans des tasses en porcelaine fabriquées à l'étranger. Résistance contre la Régie: Avec des contrôles plus stricts, la perception des impôts par la Régie devint plus efficace et, très rapidement, les contribuables urbains mirent en œuvre diverses formes de résistance. Les contrôles fiscaux se déroulaient non seulement aux portes des agglomérations – où étaient fouillés cargaisons commerciales et particuliers – mais aussi dans les ateliers et magasins des villes. Parfois, même les domiciles privés étaient fouillés lorsqu'était soupçonnée une violation des règles du monopole. Le café, par exemple, devait être acheté déjà torréfié auprès d'une société monopolistique. Lorsque les fonctionnaires de la Régie soupçonnaient que le café avait été torréfié à domicile, ils avaient le droit de fouiller la maison, ce qui leur valut le surnom de renifleurs de café. Ces intrusions dans l'espace privé des citadins et dans les sphères de circulation commerciale suscitèrent indignation et résistance. La résistance commença chez les marchands du petit territoire occidental de Clèves. Juste après la création de la Régie, ils proposèrent de mettre en place leur propre collecte de l'impôt agricole: ils verseraient à la couronne une somme forfaitaire en échange du droit de collecter l'impôt eux-mêmes. En l'occurrence, Frédéric céda rapidement à la pression locale: Clèves était une petite province périphérique et les marchands étaient plus puissants dans ce territoire commercialement plus avancé qu'ailleurs en Prusse. La résistance dans d'autres parties de la Prusse prit d'abord des formes similaires: les habitants et administrateurs locaux adressaient des pétitions au roi et plus Frédéric s'entêtait, plus la résistance adoptait des formes différentes. L'excise et ses agents étaient défiés frontalement par la contrebande et par des attaques violentes à l'encontre des fonctionnaires de la Régie, qui affrontaient les contrebandiers ou leurs clients. Du point de vue de l'État, la contrebande n'était rien moins qu'un délit, mais le grand public ne prenait pas les contrebandiers pour des criminels gouvernement s'opposant à la cause naturelle du libre-échange. Les consommateurs rejetaient toute notion selon laquelle leurs décisions sur le marché devaient être régies par autre chose que leurs propres choix et préférences. Les monopoles gouvernementaux et les structures fiscales visant à favoriser l'industrie nationale ou à protéger les citoyens des effets moralement corrosifs de la consommation de luxe étaient rejetés comme condescendants et mus par des intérêts particuliers. Vus sous cet angle, les contrebandiers étaient bien plus que des délinquants et jouissaient d'une popularité considérable. La sympathie de l'opinion publique à l'endroit des contrebandiers prussiens fait écho au mythe populaire entourant le contrebandier français Louis Mandrin et à la valeur politique associée par les habitants des colonies britanniques d'Amérique du Nord à la résistance aux monopoles, comme par exemple la Boston Tea Party, entre autres événements similaires. Le

conflit autour de la Régie fut également l'un des points centraux des débats contradictoires qui se développèrent en Prusse pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Certaines des institutions et des figures les plus importantes du public bourgeois prussien à cette époque prenaient part à ces discussions. Ces échanges se déroulaient dans les salons et les maisons d'édition savantes de Berlin, telles que la *Mittwochsgesellschaft* et la *Berlinische Monatsschrift*. Ils étaient commentés par des sommités de l'époque des Lumières en Prusse, telles que Johann George Hamann, Johann Gottfried Herder, Friedrich Hartknoch, Friedrich Nicolai, Friedrich Gedike, Johann Zimmer, entre autres. Des fonctionnaires, dont de Launay et le premier ministre Ewald Friedrich von Hertzberg, alimentèrent également le débat public, qui dépassait d'ailleurs le contexte prussien immédiat. L'un des contempteurs les plus virulents de la Régie était Mirabeau, qui séjourna en Prusse en 1786-1787 et s'attaqua abondamment à la Régie dans son ouvrage en quatre volumes intitulé *De la monarchie Prussienne*, ainsi que dans d'autres écrits. En Prusse, les controverses étaient également liées à d'autres plus larges concernant le commerce et la fiscalité. Les travaux de l'abbé de Raynal, de l'abbé Galiani et le *Compte Rendu de Necker*, entre autres, ont tous été lus et discutés par les participants à ce débat. La fin de la Régie: Pour apaiser les protestations populaires, Frédéric-Guillaume II abolit la Régie en 1787. Il accéda au trône après la mort de Frédéric le Grand en 1786 et appela immédiatement à la création d'une commission pour la réforme de l'accise. La Régie fut dissoute et l'administration des accises fut à nouveau intégrée à l'administration générale. L'édit de 1787 ordonnant la fin de la Régie reprit intégralement les arguments et le langage du public protestataire. Frédéric-Guillaume condamna les incessantes perquisitions, les pernicieuses formalités et les vexations perpétrées par la Régie. Il admit que la contrebande était le résultat inévitable des méthodes abusives et intrusives de la Régie. Le nouveau monarque fit siennes les exigences de la bourgeoisie urbaine et promit de mettre fin à ces vexations tout en supprimant ce qui limite le commerce et la circulation des biens. Au contraire, le nouveau régime fiscal s'attacherait désormais à ranimer le commerce bourgeois en lui rendant sa légitime liberté. L'abolition des monopoles sur le café et le tabac s'inscrivait dans cet esprit libéral. Ces changements s'accompagnèrent également d'une nouvelle structure tarifaire plus régressive qui augmentait de nouveau la charge fiscale sur les produits de consommation courante en taxant plus lourdement la mouture des céréales. Les riches citadins retirèrent un certain nombre d'avantages de cette réforme. Outre qu'elle favorisa la libéralisation économique et la réduction de l'impôt sur les produits de luxe, le renvoi des fonctionnaires fiscaux français offrit également aux classes aisées des opportunités d'accéder à des postes élevés au sein de l'administration, et l'administration traditionnelle y gagna l'accroissement de son pouvoir. Bretagne avait contribué de manière cruciale au déclenchement de la Révolution américaine. Bretagne, où la plupart des domaines avaient déjà été vendus à ce stade. Du point de vue politique, cette différence était cruciale car les conflits entre la jeune bourgeoisie et l'État étaient étroitement liés aux institutions de l'État fiscal émergent. Contrairement à la fiscalité habituelle, les revenus des domaines n'obligeaient pas le gouvernement à instituer une administration in-

trusive destinée à contrôler la vie professionnelle et privée des citoyens en vue de confisquer une partie de leurs revenus. L'État prussien était non seulement trop faible pour imposer sa férule à son peuple bourgeois, mais sa situation fiscale signifiait également qu'il pouvait se permettre de capituler politiquement plutôt que de risquer une nouvelle escalade... 'Die Einwanderung der Franzosen zur Errichtung der Regie'(The arrival of the French for the creation of the Regie), Daniel Nikolaus Chodowiecki, etching, 1771. Reproduced with permission from Klassik Stiftung Weimar, Museen, Inv. DK 293/84.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

- Sources imprimées:

Bibliographie scientifique:

- Johann Georg Hamann, "Au Salomon de Prusse", in Josef Nadler (ed.), *Sämtliche Werke/Johann Georg Hamann*, 6 vols., Vienna, 1951, vol. 3, p. 55–60 et p. 423–4
- Ingrid Mittenzwei, *Preußen nach dem Siebenjährigen Krieg: Auseinandersetzungen zwischen Bürgertum und Staat um die Wirtschaftspolitik*, Akademie, 1979
- Johanna Schopenhauer, *Im Wechsel der Zeiten, im Gedränge der Welt*, Winkler, 1986
- Florian Schui, *Rebellious Prussians: Urban political culture under Frederick the Great*, Oxford University Press, 2013

Citer cette notice:

Florian Schui, *Régie des accises de Prusse* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/15>